

ADMINISTRATION
RÉDACTION - PUBLICITÉ - IMPRIMERIE
10, place Jean-Jaurès, 10
SAINT-ÉTIENNE
Téléphone : 59-92, 59-93, 59-94, 59-95
BUREAUX ET PUBLICITÉ
PARIS, 16, rue Richelieu, Téléphone Richelieu 39-58
LYON, 29, quai Augagneur, Tél. Mazarin 64-19
ROANNE, 14, cours de la République, Tél. 23-25
LE PUY, 35, place du Breuil, Téléphone 4-23
VIERNE, 3, rue Tente-du-Boulier, Téléphone 5-32
NEVERS, 2, rue Jeanne-d'Arc, Téléphone 9-94
VICRY, 11, rue Saint-Dominique, Téléphone 32-25
La publicité est également reçue à l'Agence
Havas à Paris et dans toutes ses succursales.

La Tribune

1940 - 42 - Année - N° 62

REPUBLICAINE

50 Centimes

SAMEDI
2
MARS
LUNE : pr. q. le 1er. nouv. le 9
Heure nouvelle
SOLEIL : lev. 7 h. 32; c. 18 h. 34
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus
Compte chèques postaux : Lyon 54-45

Communiqué officiel N° 359 DU 1^{er} MARS (matin)

Nuit calme dans l'ensemble.
Patrouilles et tirs dans la région
de la Lauter.

UN BREF ENGAGEMENT entre une patrouille française et une patrouille allemande à l'est de la Moselle

Paris, 1^{er} mars.
Si la fermeture des frontières entre le Reich, la Belgique et la Hollande a attiré l'attention du commandement français, dans les milieux militaires autorisés, sur le fait que rien de concret ne peut, jusqu'à présent, motiver un pronostic quelconque sur les raisons ou les buts de cette interruption des rapports frontaliers, on constate, non sans ironie, que malgré la fermeture de la frontière qui devait interdire le passage de toute nouvelle et surtout d'informations d'ordre militaire hors d'Allemagne, des rumeurs ont commencé immédiatement à circuler à propos de mouvements de troupes qui s'effectueraient, comme d'habitude en ce genre de circonstances, dans la région d'Aix-la-Chapelle. On ne doute pas, en l'absence de confirmation de source sérieuse, qu'il ne s'agisse là d'un nouvel épisode de la guerre des nerfs.

Sur le front, la journée et la nuit écoulées ont été calmes. On ne signale que quelques tirs d'artillerie lourde sur le front de la Lauter et une rencontre de patrouilles, hier matin, dans le secteur à l'est de la Moselle.

Deux petits détachements adverses se sont heurtés inopinément et un bref engagement d'infanterie s'est produit. Les pertes françaises sont extrêmement faibles. On ignore l'importance des pertes allemandes.

Dans les airs, c'est toujours l'activité habituelle des appareils de reconnaissance accompagnés de leurs protecteurs, les chasseurs. Il n'y a eu aucun combat.

L'aviation allemande a envoyé trois reconnaissances profondes au-dessus de la France.

Deux avions, au cours de l'avant-dernière nuit, ont survolé, respectivement, le Nord et l'Est de la France ; un seul appareil s'est risqué, au cours de la journée d'hier, au-dessus de l'Est.

Les Finlandais ont détruit un nid de résistance soviétique au nord-est du Ladoga

2.500 Rouges prisonniers



Femmes et enfants finlandais réfugiés dans un bois pendant un bombardement par les avions soviétiques. (Photo N. Y. T., visa 57.703.)

Helsinki, 1^{er} mars.
Au nord-est du lac Ladoga, les Finlandais ont détruit un nid de résistance soviétique au cours de quatre jours, 2.500 soldats rouges se trouvant re tranchés presque coupés de toute communication.

Les raids de l'aviation russe. Hier, l'aviation soviétique s'est montrée très active à l'intérieur du pays. Il y a eu un assez grand nombre de victimes. A Savonlinna, on compte dix tués et un certain nombre de blessés. A Fredriksham, un tué et un blessé. Dans un petit village situé au sud-est de la capitale, il y a eu deux tués et trois blessés.

Helsinki déclare que la paix ne peut être faite à des conditions inacceptables. En ce qui concerne les bruits de médiation dans la guerre finno-soviétique, deux choses paraissent se confirmer : 1^{er} malgré le fait qu'il puisse y avoir quelques intrigues allemandes, il ne semble pas que quoi que ce soit de concret ait été mis à l'étude ; 2^o il est évident que les Finlandais, qui n'ont aucune responsabilité dans la guerre actuelle, constituent un peuple essentiellement pacifique. Néanmoins, la paix ne peut être faite à des conditions inacceptables.

Oslo, 1^{er} mars.
Les membres du Parti socialiste norvégien épurent les organes exécutifs du Parti et les syndicats de leurs éléments communistes, étant donné que ceux-ci ont repoussé toute aide à la Finlande.

AU JOUR LE JOUR

Paris, 1^{er} mars.
Un dîner en famille à la campagne, dans les environs de Paris. On s'est mis à table vers vingt heures et demie, car depuis le rétablissement de l'heure d'été, on décale lentement l'horaire des repas, à cause des estomacs fragiles.

La conversation est générale dès le potage. Chacun est heureux de se retrouver autour du papa qui s'en va très tôt le matin et qu'on ne voit que le soir.

— Avez-vous bien dormi la nuit dernière, malgré l'alerte, mes enfants ? demande le père.
— Oh ! non, répond l'aîné ; les sirènes de la mairie hurlent vraiment trop fort.

— Bah ! cette nuit, vous reposerez mieux, sans doute.
Mais voici que le canon tonne dans le voisinage.
Boum !
— Ça tape ! fait la jeune fille, sans perdre une cuillère de son bouillon.

Boum !... Boum !
Le grand-mère, qui est dure d'oreille, dit :
— Est-ce qu'on n'a pas frappé ?
Un brassage de moteur passe au-dessus de la maison. L'artillerie multiplie ses tirs.
Boum ! Boum ! Boum !
— Cette fois, c'est sérieux, remarque le père. Passez-moi donc la moutarde...

Puis l'on parle d'autre chose : de études, du printemps proche. Mais toutes les phrases sont hachées par la canonnade. A certains coups, la maison tremble sur ses fragiles fondations.

La servante apporte le plat de résistance.
— Vous n'avez pas peur, Marinette ?
— Oh ! non, monsieur. Si vous aviez peur ici, j'aurais peur ; mais comme vous n'avez point peur...
Boum...oum !

Ca, c'est un gros.
Le benjamin de la nichée constate que les pétards du feu d'artifice du 14 juillet faisaient beaucoup moins de bruit, et demande :
— Comment que c'est gros, un obus ?
— Mon chéri, répond la maman en caressant les boucles blondes du petit, ne souhaite pas qu'il ne tombe un sur votre tête toi pour prendre sa mesure.

Boum !... Boum !
Ce sont les derniers coups. L'aviation ennemi a pris le large ou a été abattu. Le silence règne de nouveau sur le campagne.

— Allons, mes enfants, fait le père, vous pouvez repasser vos leçons tranquillement après le dîner.

Et c'est ainsi que, dans toutes les familles où la guerre des nerfs est gagnée depuis longtemps, on se tient à table quand les batteries de la D.C.A. chassent les vilains oiseaux de nuit dans le ciel de France.

Jacques CHOLET.

LES NOUVEAUX DÉCRETS-LOIS d'ordre économique



A la sortie du Conseil, on reconnaît, de gauche à droite : MM. JULIEN, CAMPINCHI, DUCOS, BONNET, DALADIER, DELBOS et CHAUTEUPS. (Photo Keystone, visa 57.464.)

Paris, 1^{er} mars.
Voici les textes des décrets-lois d'ordre économique pris jeudi en Conseil des ministres et publiés ce matin au Journal Officiel :

Le recensement de la population et la distribution des cartes de rationnement

Toute personne résidant en France est tenue de faire, avant le 1^{er} avril 1940, une déclaration portant les indications qui se trouvent fixées par un arrêté interministériel.

Cette déclaration est déposée à la mairie de la commune où le déclarant avait sa résidence le 1^{er} mars 1940.

Une carte nominative et intransmissible sera délivrée à chaque déclarant. La production de la carte ou des titres, auxquels elle donne droit, sera exigée des consommateurs ou acheteurs qui voudront obtenir les denrées, objets ou produits pour lesquels cette obligation sera édictée.

L'emploi de la carte sera pour chaque denrée, objet ou produit, fixé par arrêté interministériel. Les consommateurs ou acheteurs pourront être répartis en catégories donnant droit à des rations ou quantités différentes qui seront fixées, notamment, en fonction de l'âge et du genre de travail effectué.

Les militaires en permission ou en congé recevront une carte individuelle de catégorie spéciale donnant droit à la ration alimentaire la plus élevée de chaque denrée, objet ou produit pendant la durée de la permission ou de congé.

Cette carte sera délivrée par la Mairie de la résidence indiquée sur les titres de permission ou de congé et sur présentation de ces titres.

Des arrêtés interministériels institueront des régimes spéciaux pour la livraison, la consommation ou l'usage des denrées, objets ou produits frappés de restrictions, dans le cas où ceux-ci sont l'objet d'une consommation ou d'un usage collectif.

Des décrets contrasignés par le ministre responsable et le ministre des Finances pourront fixer la quantité maximum des denrées, objets ou produits que les personnes ne se livrant pas habituellement à des transactions sur ce point auront la faculté de détenter.

En cas d'infraction aux dispositions du présent décret et des décrets pris en exécution du présent décret, le ministre responsable pourra prononcer la fermeture temporaire ou définitive des établissements appartenant aux contrevenants.

Toute infraction aux dispositions du présent décret et des décrets et arrêtés pris en exécution du présent décret sera punie des peines prévues à l'article 46 de la loi du 11 juillet 1938.

En outre, l'établissement ou usage de fausses cartes sera puni de la même manière que les auteurs et complices seront déferés à la juridiction compétente.

La réglementation des boulangeries et des pâtisseries

Il est interdit : 1^o de fabriquer, mettre en vente ou vendre des pains autres que ceux de qualité courante, tels qu'ils seront définis d'après les usages locaux ; 2^o d'utiliser pour la fabrication de ces pains d'autres farines de succédanés, mélangés ou non ; 3^o d'ajouter à ces farines d'autres substances que la levure ou le levain, l'eau, le sel ou la pomme de terre.

La fabrication, la mise en vente et la vente des croissants et des biscuits, paines et sches, demeurent permises.

Dans les hôtels, restaurants et autres établissements d'alimentation ouverts au public, il est interdit de servir par repas et par consommateur plus de : 1^o 150 grammes de pain, si le prix du repas ne dépasse pas cette somme.

Les pâtisseries, confiseries, les pâtisseries-glaçeries, les chocolateries, les magasins vendant de la biscuiterie, de la confiserie, des glaces et des pâtes en croûte, ainsi que les rayons existant pour ces mêmes articles dans les boulangeries, épiceries et autres maisons d'alimentation devront être fermés le mardi, mercredi et vendredi à l'exception des jours fériés.

Ces jours de fermeture peuvent être modifiés dans les communes où le marché ou la foire a lieu un de ces jours, par arrêté préfectoral, à la condition que le jour de remplacement désigné soit groupé avec un autre jour, de telle sorte que deux jours de fermeture soient consécutifs.

La consommation de la pâtisserie dans les restaurants, hôtels, cafés, maisons de thé, épiceries et tous autres établissements ouverts au public, est interdite pendant ces mêmes jours.

Il est interdit de fabriquer, mettre en vente ou vendre d'autre chocolat que celui de qualité courante en tablettes, en bâtons, en croquettes ou en poudre.

LES INTERPELLATIONS sur la politique agricole du gouvernement

Paris, 1^{er} mars.
La séance de la Chambre est ouverte à 9 h. 35, sous la présidence de M. Xavier Vallat, vice-président.

M. Queuille esu au banc du gouvernement.
L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations sur la politique agricole.

M. Camille Blaisot.
M. Camille Blaisot (Calvados), interpellé sur les moyens que le ministre de l'Agriculture compte prendre pour encourager la production agricole en temps de guerre.

M. Camille Blaisot exprime sa confiance que grâce aux ressources inépuisables de la Métropole aussi bien que de tout l'Empire, le pays ne connaîtra pas les périodes, angoissantes de la dernière guerre.

Toutefois, il ne faut tolérer aucun désordre, aucun gaspillage et « comme le fait M. Paul Raynaud, mettre franchement la population en présence des nécessités du temps de guerre ».

M. Camille Blaisot. — La terre reste en friche. Il faudrait commencer par rompre avec la papeterie d'avant-guerre (hier, M. Mathé a protesté contre la dénaturation du blé).

M. Queuille, ministre de l'Agriculture, tient à répéter ce qu'il a dit hier, à savoir que, seuls, des blés impropres à la consommation ont été dénatrés. Si des erreurs ont été commises, il s'efforcera de les réparer après enquête.

M. Camille Blaisot demande, en outre, que l'on supprime les allocations militaires aux femmes mobilisées qui les réclament.

La commission supérieure refuse l'allocation à une pauvre femme sous prétexte qu'elle a deux ou trois vaches, tandis qu'on l'accorde à une femme dont le mari touche un fort salaire dans une usine.

En terminant, l'orateur dit que le gouvernement, dont montrer s'il sait ce qu'il veut et s'il le sait, le dira.

Le pays est à une heure où il aime bien qu'on lui montre la route (Appl.).

M. Louis Buyat.
M. Louis Buyat (Sèze), développe son interpellation sur les mesures qui sont prises sur la production agricole et sur la crise de main-d'œuvre rurale.

M. Louis Buyat. — Ce sont quatre à cinq millions de travailleurs qui font défaut à la terre, et plus de deux millions d'hectares sont en friche.

Et, pourtant, comment furent traités nos paysans ? La réquisition des chevaux a laissé dans nos campagnes un trou noir, un trou noir, pour le foin et la paille, on a payé aux paysans qui ont tardé à livrer ces produits, des sommes inférieures à celles accordées à ceux qui ont livré à temps.

La suite du débat est renvoyée à cet après-midi 15 h. 30.

La séance est levée à midi.

MINUTE !

Le débat sur la censure nous a révélé que la pensée de la section d'Autriche était considérée comme un succédané de la section allemande. Ce qui fait que dans ce nombre cas nos propagandistes mettaient tout juste à côté de la plaque.

Nous serions permis de regretter de ce propos que les Autrichiens réfugiés en France sont toujours actuellement comme des ressortissants allemands dans les camps de concentration où ils ont été envoyés.

Or, il s'agit dans la plupart des cas d'authentiques amis de la France qui ont de bonnes raisons de haïr toutes les formes du régime hitlerien et même du pangermanisme.

Cette anomalie a quelque chose de maladroit, sinon d'indécent.

Parmi les étrangers, il y a les bons et les mauvais ; il faut les traiter.

Qu'on chasse les mauvais et qu'on traite honnêtement les bons.

T.O.C.

L'éclatement d'une grenade



Le Simoun vient de lancer une grenade. (Photo Keystone, visa 39.919.)

Dès son arrivée à Berlin M. SUMNER WELLES a été reçu par M. von Ribbentrop

Le Chancelier aura une conversation avec le ministre américain.

Berne, 1^{er} mars.
Le sous-secrétaire d'Etat au ministère des Affaires étrangères des Etats-Unis, M. Sumner Welles, et sa suite ont été salués à leur arrivée à Berlin selon les usages protocolaires.

Toutefois, le correspondant des *Basler Nachrichten* fait remarquer que l'envoyé de M. Roosevelt étant venu en Allemagne chargé d'une mission par le président, il n'est pas considéré par les milieux officiels allemands comme l'hôte du gouvernement du Reich.

M. Sumner Welles a été reçu, à midi, à la Wilhelmstrasse, par M. von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich.

L'homme d'Etat américain était accompagné de M. Kirk, chargé d'affaires des Etats-Unis.

Un nouveau raid anglais au-dessus du territoire du Reich

Londres, 1^{er} mars.
Un communiqué du ministère de l'Air annonce :
Au cours de la nuit dernière, des appareils de la R.A.F. réussirent une série de vols de patrouilles et de reconnaissance au-dessus du territoire ennemi.

Quatorze bateaux français ont été coulés depuis le début des hostilités

Paris, 1^{er} mars.
Dans la deuxième quinzaine de février, le paquebot français « P. L.M.-15 », de 3.454 tonnes, a été torpillé. L'équipage disparut. Le paquebot « P.L.M.-25 », de 5.391 tonnes, en s'échouant à touché une mine. Quatre personnes, dont trois chauffeurs indigènes, ont disparu. Le « P.L.M.-15 » figure parmi les 14 bateaux français coulés du fait de l'ennemi dans le communiqué donné par l'Armée française le 30 février.

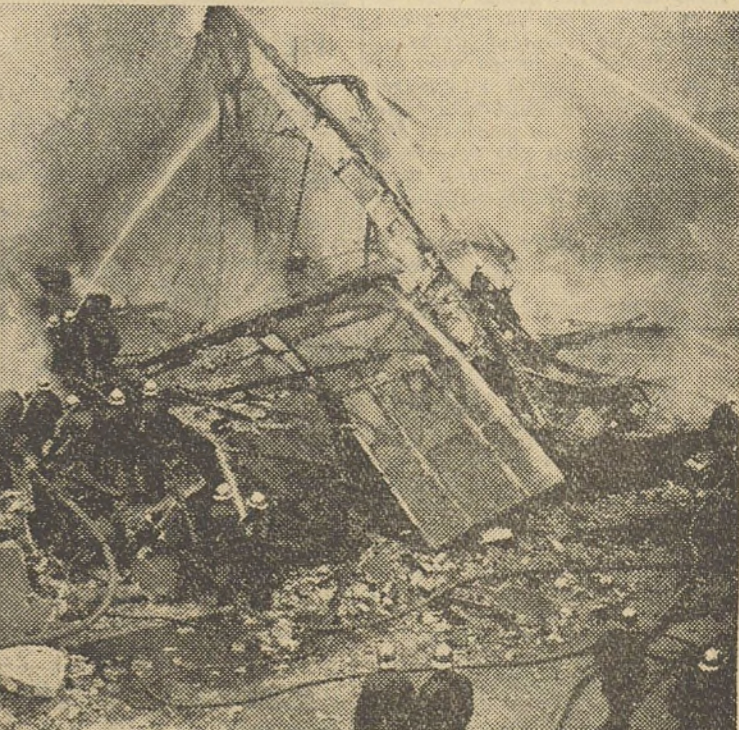
Mort du prince Age de Danemark

Copenhague, 1^{er} mars.
On annonce la mort, survenue au Maroc, du prince Age de Danemark, officier de la légion étrangère.

UN CADAVRE DE FEMME DÉCOUVERT EN SEINE

Paris, 1^{er} mars.
Un cadavre d'une femme, enveloppé d'une couverture, a été découvert, hier, après-midi, flottant sur la Seine, par un passant, M. Fernand Esbani. La police, prévenue, a ouvert une enquête.

L'incendie des studios de Joinville



Une photo prise pendant l'incendie. (Ph. France-Presse, visa 58.285.)

Premier échec...

Quels que soient les coups de bélier qu'elle se voit obligée à redoubler contre les Finlandais, la Russie soviétique n'est point si occupée qu'elle ne cherche autre part à tailler des croupières aux Alliés.

Avec une hâte fébrile, elle active la mise sur pied de guerre de sa flotte arctique. Elle obtient de son complice le Reich dix mille ouvriers, dont beaucoup de Polonais, évidemment pour presser dans le Caucase la construction de ces défenses que le docteur Todt, architecte et constructeur de la ligne Siegfried, est en train de construire.

Enfin, à travers l'Afghanistan — dont le gouvernement est tout acquis à l'Angleterre, mais dont le peuple est travaillé par la propagande communiste — elle fomente des troubles dans le nord-ouest de l'Inde, objet ultime de ses convoitises et de ses ambitions.

Des opérations menées avec adresse et bravoure, la semaine dernière, ont permis aux magnifiques régiments indigènes, le 10^e du Pendjab, le 10^e de Balouch, le 5^e fusiliers Gurkha, soutenus par de l'artillerie, de sortir des objectifs importants après avoir dispersés les troupes des tribus pillardes qui occupaient la crête et les gorges des montagnes.

Ces combats avaient lieu aux abords du fameux col de Kyber, portail de l'Inde, où passe la route descendant de Kaboul vers l'Indus.

Massacres

et expulsions

Le grand Frédéric, roi de Prusse, disait : « Commencés par nous, emparés des provinces que nous convoitions, nous trouverons plus tard des doctes professeurs pour établir que nous en avions le droit. »

Toutefois la politique allemande tient dans cette phrase. Le crime d'abord, l'explication et l'excuse ensuite.

L'Allemand ne connaît pas la pitié. Tout naturellement, il emploie la force dont il dispose pour écarter l'obstacle, même par le vol organisé, même par la suppression de l'adversaire.

Dès 1913, les annexionnistes allemands proposaient de transporter de force les opposants de l'Alsace-Lorraine au-delà du Rhin, et de donner leurs propriétés à des colons allemands.

Au mois de février 1915, escomptant la victoire, ils insistent pour que la population indigène des territoires belge, français ou russe, occupés par l'armée allemande, soit expulsée, et que les propriétés soient partagées, sans indemnités, entre les soldats de l'armée du kaiser.

C'est donc des Germains qu'Hitler tient la méthode qu'il applique.

M. Churchill

avait raison...

S'il est un homme d'Etat que les chefs nazis haïssent — c'est bien le mot — de toute la foi de leur barbarisme, c'est bien M. W. Churchill.

Pourquoi ? Parce que le ministre de l'Armairat britannique, homme d'une intelligence remarquable, d'une clairvoyance inouïe, lit aisément dans leur jeu. Jamais il ne s'est trompé sur la psychologie allemande, jamais il n'a été dupe de leurs ruses grossières et félines.

Dès la fin de 1912, M. Winston Churchill dénonçait le grave danger de l'hittérisme pour la paix de l'Europe.

En novembre 1932, quelques jours à peine après les élections allemandes où le nazisme avait obtenu 33 pour cent des suffrages et devenait ainsi le parti le plus puissant du Reichstag, M. Winston Churchill, à Westminster, au cours d'une conférence, mettait en garde son pays contre le réarmement du Reich.

« Ne vous abuser pas, disait-il, à ses collègues. Ne laissez pas le gouvernement croire que tout ce que réclame l'Allemagne, c'est un statut d'égalité. Ce n'est pas là ce que l'Allemagne cherche. »

« Toutes ces bandes de jeunes Teutons résolus qui défilent dans les rues et sur les routes d'Allemagne n'ont pas ce statut en vue. Ils veulent des armes. Et quand ils auront des armes, crovez-moi, ils réclameront le retour des territoires perdus et des colonies perdues. Et une fois qu'on aura acquiescé à cette demande, on ne pourra que voir ébranler et peut-être fracasser des pays qui sont entrés en possession de territoires et d'autres nations encore. »

Donc six ans avant qu'il ne se produisît, M. Winston Churchill prévoyait, mieux, prédisait les tragiques événements de 1918 et de 1939, attentifs de la barbarie germanique contre les petits pays qui tomberaient à l'échec, à la guerre européenne préparée et menée par le réarmement de l'Allemagne.

On hésite à croire à la clairvoyance de cet homme politique. Et, cependant, il était dans le vrai.

Et maintenant, ce grand chef, patriote ardent, qui fait toujours face au péril, à la confiance entière des Alliés.

Un corps a été retiré de la Loire à Digoin, à deux kilomètres en amont du Pont-Aqueduc. Il s'agit de M. Bailly, âgé de 67 ans, demeurant aux Chassats, commune d'Avilly (Loire), tombé accidentellement dans la Loire, le 3 décembre 1939. La famille est venue reconnaître le corps qui a été ensuite transporté à Montcaillon-Etoile ou à lieu d'inhumation.

Digoin (Saône-et-Loire), mars.

Un corps a été retiré de la Loire à Digoin, à deux kilomètres en amont du Pont-Aqueduc. Il s'agit de M. Bailly, âgé de 67 ans, demeurant aux Chassats, commune d'Avilly (Loire), tombé accidentellement dans la Loire, le 3 décembre 1939. La famille est venue reconnaître le corps qui a été ensuite transporté à Montcaillon-Etoile ou à lieu d'inhumation.

Un corps a été retiré de la Loire à Digoin, à deux kilomètres en amont du Pont-Aqueduc. Il s'agit de M. Bailly, âgé de 67 ans, demeurant aux Chassats, commune d'Avilly (Loire), tombé accidentellement dans la Loire, le 3 décembre 1939. La famille est venue reconnaître le corps qui a été ensuite transporté à Montcaillon-Etoile ou à lieu d'inhumation.

Un corps a été retiré de la Loire à Digoin, à deux kilomètres en amont du Pont-Aqueduc. Il s'agit de M. Bailly, âgé de 67 ans, demeurant aux Chassats, commune d'Avilly (Loire), tombé accidentellement dans la Loire, le 3 décembre 1939. La famille est venue reconnaître le corps qui a été ensuite transporté à Montcaillon-Etoile ou à lieu d'inhumation.

Grand gala

Le 2 et 3 mars les clubs suivant : Base de Paris (foot, basket, natation), Clermont Université Club (rugby), A. S. M. (natation), seront opposés à la Base d'Alain.

Des noms : Guillaume (champion olympique), Paris (ex-champion du monde), Lapébie Guy (champion olympique), Nakache (champion de France); Hansenne (champion de France); Lapointe (inter.); Tourte et Lafont (inter.); Couty, Heil et Katama (inter.), etc.

NATATION

Jean Taris et Nakache à Clermont-Ferrand

Nous avons annoncé la belle réunion nautique qui était en préparation à l'A.S.M. et nous voulions réserver la surprise aux nombreux sportifs clermontois de la venue à Clermont des deux prestigieux champions qui honorent la nation française.

Donner le palmarès de ces deux As serait superflu, mais que nous sache Jean Taris être l'égal, sinon le meilleur de tous les champions du monde. Ses performances dans les championnats du monde d'Europe et de France en sont un brillant témoignage et sa lutte mémorable dans la finale du 400 mètres des Jeux Olympiques de Los Angeles contre Crabbe est restée dans la mémoire de tous les sportifs français.

A Berlin, aux dernières olympiades, Jean Taris fut un des héros de cette compétition mondiale avec les meilleurs Américains et Japonais, ses adversaires directs dans les finales du 200 et 400 mètres, épreuve où il excellait.

Un discours de M. Paul Reynaud

Paris, 29 février. M. Paul Reynaud, dans le discours radiodiffusé qu'il a prononcé ce soir, a fait un exposé des nouveaux décrets-lois signés le matin.

Après avoir évoqué la hausse des prix et déclaré que la hausse des prix ne régèlerait pas le problème, M. Paul Reynaud a précisé que la nouvelle convention avec la Banque de France, les réserves, une pour les paiements à l'étranger, l'autre pour les paiements à l'intérieur, il a annoncé que la distribution des cartes de rationnement sera effectuée dès le lendemain.

Le ministre des Finances a lancé un appel à la production et à l'économie. Il a demandé que les ouvriers sans emploi aillent être fait et qu'un service civil obligatoire serait institué si le volontariat ne suffisait pas.

En terminant, M. Paul Reynaud a fait connaître qu'un nouvel accord avec l'Angleterre faciliterait l'échange des marchandises entre les deux pays et leurs colonies.

Journée nationale du vin chaud du soldat

Demain, Journée nationale de l'œuvre du vin chaud du soldat. Demain, dans toute la France, dans les rues, les cafés, les théâtres, les cinémas, les Anciens Combattants, la Croix-Rouge, les Foyers, les Organisations ouvrières, les Organisations de jeunesse vont offrir l'insigne du Vin chaud du Soldat.

Donnez tous, dans la mesure de vos moyens. Pensez à la santé de vos soldats et aidez-les à leur offrir gratuitement ce vin chaud qui les réconforte et les préserve de la maladie.

Demain, achetez l'insigne du Vin chaud du Soldat.

Indéfrisable PERMA

M. LAVERVE, démolisseur, présente les produits qui ont été trouvés tout ce qui peut les intéresser à l'Agence 21, quai de Metz, Lyon, T. F. 83-11. Fournisseurs pour toutes marques d'appareils.

Une moto fait un tête à queue

Deux blessés. Ainay-le-Château (Allier), le 28 février, 1^{er} mars.

Mardi dernier, dans l'après-midi, M. Henri Fagot, maçon à Ainay-le-Château, actuellement en permission, faisait essayer sa moto, pour la vendre, à un jeune homme de Saint-Amand, et, pour cela, ils circulaient tous les deux sur la route de Laugère, quand, au lieu d'aller à Saint-Amand, le jeune homme fit un tête à queue et la moto ayant été projetée, le jeune homme fut blessé et les deux occupants furent projetés avec violence sur la route.

Relevés aussitôt par un témoin de l'accident, les deux blessés, quiaignaient abondamment, furent conduits chez le docteur Vassier et, après pansement, furent ramenés à leur domicile.

A Digoin, un noyé est retiré de la Loire

Digoin (Saône-et-Loire), mars.

Un corps a été retiré de la Loire à Digoin, à deux kilomètres en amont du Pont-Aqueduc. Il s'agit de M. Bailly, âgé de 67 ans, demeurant aux Chassats, commune d'Avilly (Loire), tombé accidentellement dans la Loire, le 3 décembre 1939. La famille est venue reconnaître le corps qui a été ensuite transporté à Montcaillon-Etoile ou à lieu d'inhumation.

Un corps a été retiré de la Loire à Digoin, à deux kilomètres en amont du Pont-Aqueduc. Il s'agit de M. Bailly, âgé de 67 ans, demeurant aux Chassats, commune d'Avilly (Loire), tombé accidentellement dans la Loire, le 3 décembre 1939. La famille est venue reconnaître le corps qui a été ensuite transporté à Montcaillon-Etoile ou à lieu d'inhumation.

Un corps a été retiré de la Loire à Digoin, à deux kilomètres en amont du Pont-Aqueduc. Il s'agit de M. Bailly, âgé de 67 ans, demeurant aux Chassats, commune d'Avilly (Loire), tombé accidentellement dans la Loire, le 3 décembre 1939. La famille est venue reconnaître le corps qui a été ensuite transporté à Montcaillon-Etoile ou à lieu d'inhumation.

Un corps a été retiré de la Loire à Digoin, à deux kilomètres en amont du Pont-Aqueduc. Il s'agit de M. Bailly, âgé de 67 ans, demeurant aux Chassats, commune d'Avilly (Loire), tombé accidentellement dans la Loire, le 3 décembre 1939. La famille est venue reconnaître le corps qui a été ensuite transporté à Montcaillon-Etoile ou à lieu d'inhumation.

GRAND GALA

Le 2 et 3 mars les clubs suivant : Base de Paris (foot, basket, natation), Clermont Université Club (rugby), A. S. M. (natation), seront opposés à la Base d'Alain.

Des noms : Guillaume (champion olympique), Paris (ex-champion du monde), Lapébie Guy (champion olympique), Nakache (champion de France); Hansenne (champion de France); Lapointe (inter.); Tourte et Lafont (inter.); Couty, Heil et Katama (inter.), etc.

NATATION

Jean Taris et Nakache à Clermont-Ferrand

Nous avons annoncé la belle réunion nautique qui était en préparation à l'A.S.M. et nous voulions réserver la surprise aux nombreux sportifs clermontois de la venue à Clermont des deux prestigieux champions qui honorent la nation française.

Donner le palmarès de ces deux As serait superflu, mais que nous sache Jean Taris être l'égal, sinon le meilleur de tous les champions du monde. Ses performances dans les championnats du monde d'Europe et de France en sont un brillant témoignage et sa lutte mémorable dans la finale du 400 mètres des Jeux Olympiques de Los Angeles contre Crabbe est restée dans la mémoire de tous les sportifs français.

A Berlin, aux dernières olympiades, Jean Taris fut un des héros de cette compétition mondiale avec les meilleurs Américains et Japonais, ses adversaires directs dans les finales du 200 et 400 mètres, épreuve où il excellait.

Un discours de M. Paul Reynaud

Paris, 29 février. M. Paul Reynaud, dans le discours radiodiffusé qu'il a prononcé ce soir, a fait un exposé des nouveaux décrets-lois signés le matin.

Après avoir évoqué la hausse des prix et déclaré que la hausse des prix ne régèlerait pas le problème, M. Paul Reynaud a précisé que la nouvelle convention avec la Banque de France, les réserves, une pour les paiements à l'étranger, l'autre pour les paiements à l'intérieur, il a annoncé que la distribution des cartes de rationnement sera effectuée dès le lendemain.

Le ministre des Finances a lancé un appel à la production et à l'économie. Il a demandé que les ouvriers sans emploi aillent être fait et qu'un service civil obligatoire serait institué si le volontariat ne suffisait pas.

En terminant, M. Paul Reynaud a fait connaître qu'un nouvel accord avec l'Angleterre faciliterait l'échange des marchandises entre les deux pays et leurs colonies.

Journée nationale du vin chaud du soldat

Demain, Journée nationale de l'œuvre du vin chaud du soldat. Demain, dans toute la France, dans les rues, les cafés, les théâtres, les cinémas, les Anciens Combattants, la Croix-Rouge, les Foyers, les Organisations ouvrières, les Organisations de jeunesse vont offrir l'insigne du Vin chaud du Soldat.

Donnez tous, dans la mesure de vos moyens. Pensez à la santé de vos soldats et aidez-les à leur offrir gratuitement ce vin chaud qui les réconforte et les préserve de la maladie.

Demain, achetez l'insigne du Vin chaud du Soldat.

Indéfrisable PERMA

M. LAVERVE, démolisseur, présente les produits qui ont été trouvés tout ce qui peut les intéresser à l'Agence 21, quai de Metz, Lyon, T. F. 83-11. Fournisseurs pour toutes marques d'appareils.

Une moto fait un tête à queue

Deux blessés. Ainay-le-Château (Allier), le 28 février, 1^{er} mars.

Mardi dernier, dans l'après-midi, M. Henri Fagot, maçon à Ainay-le-Château, actuellement en permission, faisait essayer sa moto, pour la vendre, à un jeune homme de Saint-Amand, et, pour cela, ils circulaient tous les deux sur la route de Laugère, quand, au lieu d'aller à Saint-Amand, le jeune homme fit un tête à queue et la moto ayant été projetée, le jeune homme fut blessé et les deux occupants furent projetés avec violence sur la route.

Relevés aussitôt par un témoin de l'accident, les deux blessés, quiaignaient abondamment, furent conduits chez le docteur Vassier et, après pansement, furent ramenés à leur domicile.

A Digoin, un noyé est retiré de la Loire

Digoin (Saône-et-Loire), mars.

Un corps a été retiré de la Loire à Digoin, à deux kilomètres en amont du Pont-Aqueduc. Il s'agit de M. Bailly, âgé de 67 ans, demeurant aux Chassats, commune d'Avilly (Loire), tombé accidentellement dans la Loire, le 3 décembre 1939. La famille est venue reconnaître le corps qui a été ensuite transporté à Montcaillon-Etoile ou à lieu d'inhumation.

Un corps a été retiré de la Loire à Digoin, à deux kilomètres en amont du Pont-Aqueduc. Il s'agit de M. Bailly, âgé de 67 ans, demeurant aux Chassats, commune d'Avilly (Loire), tombé accidentellement dans la Loire, le 3 décembre 1939. La famille est venue reconnaître le corps qui a été ensuite transporté à Montcaillon-Etoile ou à lieu d'inhumation.

Un corps a été retiré de la Loire à Digoin, à deux kilomètres en amont du Pont-Aqueduc. Il s'agit de M. Bailly, âgé de 67 ans, demeurant aux Chassats, commune d'Avilly (Loire), tombé accidentellement dans la Loire, le 3 décembre 1939. La famille est venue reconnaître le corps qui a été ensuite transporté à Montcaillon-Etoile ou à lieu d'inhumation.

Un corps a été retiré de la Loire à Digoin, à deux kilomètres en amont du Pont-Aqueduc. Il s'agit de M. Bailly, âgé de 67 ans, demeurant aux Chassats, commune d'Avilly (Loire), tombé accidentellement dans la Loire, le 3 décembre 1939. La famille est venue reconnaître le corps qui a été ensuite transporté à Montcaillon-Etoile ou à lieu d'inhumation.

GRAND GALA

Le 2 et 3 mars les clubs suivant : Base de Paris (foot, basket, natation), Clermont Université Club (rugby), A. S. M. (natation), seront opposés à la Base d'Alain.

Des noms : Guillaume (champion olympique), Paris (ex-champion du monde), Lapébie Guy (champion olympique), Nakache (champion de France); Hansenne (champion de France); Lapointe (inter.); Tourte et Lafont (inter.); Couty, Heil et Katama (inter.), etc.

NATATION

Jean Taris et Nakache à Clermont-Ferrand

Nous avons annoncé la belle réunion nautique qui était en préparation à l'A.S.M. et nous voulions réserver la surprise aux nombreux sportifs clermontois de la venue à Clermont des deux prestigieux champions qui honorent la nation française.

Donner le palmarès de ces deux As serait superflu, mais que nous sache Jean Taris être l'égal, sinon le meilleur de tous les champions du monde. Ses performances dans les championnats du monde d'Europe et de France en sont un brillant témoignage et sa lutte mémorable dans la finale du 400 mètres des Jeux Olympiques de Los Angeles contre Crabbe est restée dans la mémoire de tous les sportifs français.

A Berlin, aux dernières olympiades, Jean Taris fut un des héros de cette compétition mondiale avec les meilleurs Américains et Japonais, ses adversaires directs dans les finales du 200 et 400 mètres, épreuve où il excellait.

Un discours de M. Paul Reynaud

Paris, 29 février. M. Paul Reynaud, dans le discours radiodiffusé qu'il a prononcé ce soir, a fait un exposé des nouveaux décrets-lois signés le matin.

Après avoir évoqué la hausse des prix et déclaré que la hausse des prix ne régèlerait pas le problème, M. Paul Reynaud a précisé que la nouvelle convention avec la Banque de France, les réserves, une pour les paiements à l'étranger, l'autre pour les paiements à l'intérieur, il a annoncé que la distribution des cartes de rationnement sera effectuée dès le lendemain.

Le ministre des Finances a lancé un appel à la production et à l'économie. Il a demandé que les ouvriers sans emploi aillent être fait et qu'un service civil obligatoire serait institué si le volontariat ne suffisait pas.

En terminant, M. Paul Reynaud a fait connaître qu'un nouvel accord avec l'Angleterre faciliterait l'échange des marchandises entre les deux pays et leurs colonies.

Journée nationale du vin chaud du soldat

Demain, Journée nationale de l'œuvre du vin chaud du soldat. Demain, dans toute la France, dans les rues, les cafés, les théâtres, les cinémas, les Anciens Combattants, la Croix-Rouge, les Foyers, les Organisations ouvrières, les Organisations de jeunesse vont offrir l'insigne du Vin chaud du Soldat.

Donnez tous, dans la mesure de vos moyens. Pensez à la santé de vos soldats et aidez-les à leur offrir gratuitement ce vin chaud qui les réconforte et les préserve de la maladie.

Demain, achetez l'insigne du Vin chaud du Soldat.

Indéfrisable PERMA

M. LAVERVE, démolisseur, présente les produits qui ont été trouvés tout ce qui peut les intéresser à l'Agence 21, quai de Metz, Lyon, T. F. 83-11. Fournisseurs pour toutes marques d'appareils.

Une moto fait un tête à queue

Deux blessés. Ainay-le-Château (Allier), le 28 février, 1^{er} mars.

Mardi dernier, dans l'après-midi, M. Henri Fagot, maçon à Ainay-le-Château, actuellement en permission, faisait essayer sa moto, pour la vendre, à un jeune homme de Saint-Amand, et, pour cela, ils circulaient tous les deux sur la route de Laugère, quand, au lieu d'aller à Saint-Amand, le jeune homme fit un tête à queue et la moto ayant été projetée, le jeune homme fut blessé et les deux occupants furent projetés avec violence sur la route.

Relevés aussitôt par un témoin de l'accident, les deux blessés, quiaignaient abondamment, furent conduits chez le docteur Vassier et, après pansement, furent ramenés à leur domicile.

A Digoin, un noyé est retiré de la Loire

Digoin (Saône-et-Loire), mars.

Un corps a été retiré de la Loire à Digoin, à deux kilomètres en amont du Pont-Aqueduc. Il s'agit de M. Bailly, âgé de 67 ans, demeurant aux Chassats, commune d'Avilly (Loire), tombé accidentellement dans la Loire, le 3 décembre 1939. La famille est venue reconnaître le corps qui a été ensuite transporté à Montcaillon-Etoile ou à lieu d'inhumation.

Un corps a été retiré de la Loire à Digoin, à deux kilomètres en amont du Pont-Aqueduc. Il s'agit de M. Bailly, âgé de 67 ans, demeurant aux Chassats, commune d'Avilly (Loire), tombé accidentellement dans la Loire, le 3 décembre 1939. La famille est venue reconnaître le corps qui a été ensuite transporté à Montcaillon-Etoile ou à lieu d'inhumation.

Un corps a été retiré de la Loire à Digoin, à deux kilomètres en amont du Pont-Aqueduc. Il s'agit de M. Bailly, âgé de 67 ans, demeurant aux Chassats, commune d'Avilly (Loire), tombé accidentellement dans la Loire, le 3 décembre 1939. La famille est venue reconnaître le corps qui a été ensuite transporté à Montcaillon-Etoile ou à lieu d'inhumation.

Un corps a été retiré de la Loire à Digoin, à deux kilomètres en amont du Pont-Aqueduc. Il s'agit de M. Bailly, âgé de 67 ans, demeurant aux Chassats, commune d'Avilly (Loire), tombé accidentellement dans la Loire, le 3 décembre 1939. La famille est venue reconnaître le corps qui a été ensuite transporté à Montcaillon-Etoile ou à lieu d'inhumation.

GRAND GALA

Le 2 et 3 mars les clubs suivant : Base de Paris (foot, basket, natation), Clermont Université Club (rugby), A. S. M. (natation), seront opposés à la Base d'Alain.

Des noms : Guillaume (champion olympique), Paris (ex-champion du monde), Lapébie Guy (champion olympique), Nakache (champion de France); Hansenne (champion de France); Lapointe (inter.); Tourte et Lafont (inter.); Couty, Heil et Katama (inter.), etc.

NATATION

Jean Taris et Nakache à Clermont-Ferrand

Nous avons annoncé la belle réunion nautique qui était en préparation à l'A.S.M. et nous voulions réserver la surprise aux nombreux sportifs clermontois de la venue à Clermont des deux prestigieux champions qui honorent la nation française.

Donner le palmarès de ces deux As serait superflu, mais que nous sache Jean Taris être l'égal, sinon le meilleur de tous les champions du monde. Ses performances dans les championnats du monde d'Europe et de France en sont un brillant témoignage et sa lutte mémorable dans la finale du 400 mètres des Jeux Olympiques de Los Angeles contre Crabbe est restée dans la mémoire de tous les sportifs français.

A Berlin, aux dernières olympiades, Jean Taris fut un des héros de cette compétition mondiale avec les meilleurs Américains et Japonais, ses adversaires directs dans les finales du 200 et 400 mètres, épreuve où il excellait.

Un discours de M. Paul Reynaud

Paris, 29 février. M. Paul Reynaud, dans le discours radiodiffusé qu'il a prononcé ce soir, a fait un exposé des nouveaux décrets-lois signés le matin.

Après avoir évoqué la hausse des prix et déclaré que la hausse des prix ne régèlerait pas le problème, M. Paul Reynaud a précisé que la nouvelle convention avec la Banque de France, les réserves, une pour les paiements à l'étranger, l'autre pour les paiements à l'intérieur, il a annoncé que la distribution des cartes de rationnement sera effectuée dès le lendemain.

Le ministre des Finances a lancé un appel à la production et à l'économie. Il a demandé que les ouvriers sans emploi aillent être fait et qu'un service civil obligatoire serait institué si le volontariat ne suffisait pas.

En terminant, M. Paul Reynaud a fait connaître qu'un nouvel accord avec l'Angleterre faciliterait l'échange des marchandises entre les deux pays et leurs colonies.

Journée nationale du vin chaud du soldat

Demain, Journée nationale de l'œuvre du vin chaud du soldat. Demain, dans toute la France, dans les rues, les cafés, les théâtres, les cinémas, les Anciens Combattants, la Croix-Rouge, les Foyers, les Organisations ouvrières, les Organisations de jeunesse vont offrir l'insigne du Vin chaud du Soldat.

Donnez tous, dans la mesure de vos moyens. Pensez à la santé de vos soldats et aidez-les à leur offrir gratuitement ce vin chaud qui les réconforte et les préserve de la maladie.

Demain, achetez l'insigne du Vin chaud du Soldat.

Indéfrisable PERMA

M. LAVERVE, démolisseur, présente les produits qui ont été trouvés tout ce qui peut les intéresser à l'Agence 21, quai de Metz, Lyon, T. F. 83-11. Fournisseurs pour toutes marques d'appareils.

Une moto fait un tête à queue

Deux blessés. Ainay-le-Château (Allier), le 28 février, 1^{er} mars.

Mardi dernier, dans l'après-midi, M. Henri Fagot, maçon à Ainay-le-Château, actuellement en permission, faisait essayer sa moto, pour la vendre, à un jeune homme de Saint-Amand, et, pour cela, ils circulaient tous les deux sur la route de Laugère, quand, au lieu d'aller à Saint-Amand, le jeune homme fit un tête à queue et la moto ayant été projetée, le jeune homme fut blessé et les deux occupants furent projetés avec violence sur la route.

Relevés aussitôt par un témoin de l'accident, les deux blessés, quiaignaient abondamment, furent conduits chez le docteur Vassier et, après pansement, furent ramenés à leur domicile.

A Digoin, un noyé est retiré de la Loire

Digoin (Saône-et-Loire), mars.

Un corps a été retiré de la Loire à Digoin, à deux kilomètres en amont du Pont-Aqueduc. Il s'agit de M. Bailly, âgé de 67 ans, demeurant aux Chassats, commune d'Avilly (Loire), tombé accidentellement dans la Loire, le 3 décembre 1939. La famille est venue reconnaître le corps qui a été ensuite transporté à Montcaillon-Etoile ou à lieu d'inhumation.

Un corps a été retiré de la Loire à Digoin, à deux kilomètres en amont du Pont-Aqueduc. Il s'agit de M. Bailly, âgé de 67 ans, demeurant aux Chassats, commune d'Avilly (Loire), tombé accidentellement dans la Loire, le 3 décembre 1939. La famille est venue reconnaître le corps qui a été ensuite transporté à Montcaillon-Etoile ou à lieu d'inhumation.

Un corps a été retiré de la Loire à Digoin, à deux kilomètres en amont du Pont-Aqueduc. Il s'agit de M. Bailly, âgé de 67 ans, demeurant aux Chassats, commune d'Avilly (Loire), tombé accidentellement dans la Loire, le 3 décembre 1939. La famille est venue reconnaître le corps qui a été ensuite transporté à Montcaillon-Etoile ou à lieu d'inhumation.

Un corps a été retiré de la Loire à Digoin, à deux kilomètres en amont du Pont-Aqueduc. Il s'agit de M. Bailly, âgé de 67 ans, demeurant aux Chassats, commune d'Avilly (Loire), tombé accidentellement dans la Loire, le 3 décembre 1939. La famille est venue reconnaître le corps qui a été ensuite transporté à Montcaillon-Etoile ou à lieu d'inhumation.

